

Communiqué de Presse
Mercredi 6 mars 2024

Centre Aquatique Olympique : Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, remet les clés à Tony ESTANGUET, Président de Paris 2024

Avec un mois d'avance, le chantier emblématique et symbolique de la construction du Centre Aquatique Olympique est achevé. Ce jour, Patrick OLLIER annonce la mise à disposition de l'équipement sportif pour l'organisation des Jeux de Paris 2024.

Les 22 et 23 février 2024 se sont tenues au Centre Aquatique Olympique, les quatre commissions préfectorales prévues par le Code de la construction et de l'habitat pour les établissements recevant du public : les commissions sécurité incendie, sûreté et de sécurité publique, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et, enfin, la commission d'homologation code du sport. Ces quatre commissions ont rendu un avis favorable sans réserve : le Centre Aquatique Olympique est désormais prêt à accueillir les Jeux de Paris 2024 et, dès ce 7 mars, les premiers entraînements des plongeurs de la Fédération Française de Natation (FFN).

En mars 2018, un rapport produit par la Commission de l'Inspection générale des Finances, l'Inspection générale de la Jeunesse et des Sports ainsi que l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (ex. CGEDD) recommandait de retirer la maîtrise d'ouvrage de cet équipement à la Métropole dénonçant son incapacité opérationnelle et les incertitudes sur son avenir.

Patrick OLLIER, Ancien ministre, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison déclare :

« L'immense fierté qui est celle aujourd'hui de la Métropole du Grand Paris est certes, d'être partie de rien, mais d'avoir avec brio relevé cet immense défi qui n'a été possible qu'avec le concours de l'Etat, de la SOLIDEO, du groupement d'entreprises mené par Bouygues Bâtiments, et des équipes de la Métropole du Grand Paris en tant que maître d'ouvrage.

La « remise des clés à Paris 2024 » se fait avec un mois d'avance par rapport au calendrier initial. Ensemble, nous avons été créatifs, agiles et économes, pour réaliser un équipement sportif qui rivalise d'innovations architecturales, environnementales et énergétiques. Je salue l'engagement, l'inspiration et la compréhension des deux architectes Laure MERIAUD et Cécilia GROSS.

La Métropole, à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, va ainsi laisser en héritage à la Ville de Saint-Denis, au Département de la Seine-Saint-Denis et à l'ensemble de la Métropole, un Centre Aquatique Olympique d'une grande modernité, avec 3 bassins de dimensions différentes, qui va pouvoir accueillir le pôle de compétition de plongeurs de la Fédération Française de Natation (FFN) et d'une modernité exemplaire permettant d'accueillir, en instantané, 1 000 personnes, des scolaires aux plus grands compétiteurs.

CONTACTS PRESSE

Direction de la Communication
et des Relations presse

Anne-Claire DHENNIN
Directrice

☎ 06 27 72 15 87

Ines MOULOUJ
Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

www.metropolegrandparis.fr



✉ presse@metropolegrandparis.fr



Métropole
du Grand Paris



Ce communiqué se veut être une mise au point, mais aussi l'affirmation de la place et du rôle de la Métropole du Grand Paris. »

Tony ESTANGUET, Président de Paris 2024, déclare « *Après le Village des athlètes, c'est avec beaucoup d'émotion que nous allons recevoir les clés du Centre Aquatique Olympique. Quelle fierté de voir ce magnifique équipement livré par la Métropole du Grand Paris, qui plus est un mois avant la date prévisionnelle ! Unique équipement sportif pérenne construit pour les Jeux et les épreuves de natation artistique, plongeon et water-polo, le Centre Aquatique Olympique sera un haut lieu de la natation qui accueillera des compétitions nationales et internationales après Paris 2024 telles que les championnats d'Europe de Natation de 2026. Ce sera aussi un héritage fort pour le territoire de la Seine-Saint-Denis, fortement carencé en infrastructures sportives. Bravo à la Métropole du Grand Paris pour ce très beau travail, et pour son engagement au service de la réussite des Jeux ! »*

CONTACTS PRESSE

Direction de la Communication
et des Relations presse

Anne-Claire DHENNIN
Directrice

☎ 06 27 72 15 87

Ines MOULOUJ
Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

www.metropolegrandparis.fr



✉ presse@metropolegrandparis.fr